

1) L. 116 à 122 (jusqu'à « crépuscule ») : liberté et bonheur

- a) Le narrateur nous fait de nouveau pénétrer dans les pensées du personnage avec le monologue intérieur au discours direct et la question qui débute le 2^e paragraphe. Alors que dans la 1^{re} phrase précédente on avait une alternance de descriptions d'actions (« il atteignit le sommet », « il prit sa course »...) et de point de vue interne (« il eut l'idée », etc), dans ce paragraphe, Julien décide de s'installer – il est même prêt à y « passer la nuit » – et immobile, « la tête appuyée entre les mains », il laisse se déployer « ses rêveries » sur lesquelles on focalise.

b) Lien étroit entre la liberté et le bonheur : « bonheur de liberté » (l. 121)

- a) insistance sur la liberté : l'adjectif « libre », souligné par les italiques et ponctué d'un pt d'exclamation l. 117 est répété l. 118. Qualifié de « grand mot », permis par la « grande montagne ».
- b) d'où le bonheur absolu : « plus heureux qu'il ne l'avait été de la vie » (l. 120) : superlatif absolu

- c) Le narrateur explique cette fois-ci clairement pourquoi Julien n'est pas libre en société : c'est « l'hypocrisie » (l. 110) de Julien qui l'aliène, « même chez Fouqué ». Finalement, ce ne sont pas les hommes mais Julien qui est son propre bourreau. Mais cette attitude d'aliénation est rendue obligatoire par la société dans laquelle il vit, selon lui.

- d) La rêverie s'est complètement emparée de l'âme de Julien : le narrateur insiste sur l'écoulement temporel : « le soleil se couchait » (l. 114) annonce « il vit s'éteindre, l'un après l'autre, tous les rayons du crépuscule » (l. 121-122). Julien ne voit pas le soleil se coucher parce qu'il est tout entier à ses rêveries : son « âme » est à deux reprises personnifiée : « son âme s'exalta » et « son âme s'égarait » : l'âme a pris le contrôle sur le corps et les sens : « sans y songer il vit s'éteindre tous les rayons du crépuscule » : en fait il ne voit plus rien. La structure passive « agité par ses rêveries et par son bonheur de liberté » va dans ce sens : Julien est passif, dominé par ses rêveries. Cela est typique du personnage romantique, qui est figuré comme un rêveur plus que comme un homme d'action, très sensible aux émotions de son « âme ». Le terme de « contemplation » est à ce titre emblématique (*Les Contemplations*, titre d'un recueil de poèmes d'Hugo, auteur romantique par excellence).

2) L. 122 à la fin du paragraphe : approfondissement de la rêverie

- a) Et finalement, la rêverie, favorisée par la liberté que propose la nature grandiose, infinie, s'approfondit encore quand la nuit tombe, quand Julien, ne voyant plus rien, est « au milieu de cette obscurité immense » : Julien ne voit plus que ce qu'il imagine, il est comme au centre de l'univers, tout est possible grâce à la rêverie.

- b) Le narrateur insiste, avant même que l'on accède au contenu de ses pensées, sur le caractère illusoire de ses rêves : la métaphore « s'égarait » (l. 116) peut être comprise dans son sens fort et l'idée est reprise à travers le terme « s'imaginait » (l. 116) qui connote peut-être la naïveté de Julien qui est un jeune provincial sans expérience, quand il songe à « Paris » l. 124.